

ORGANISATION MONDIALE  
DU COMMERCE

G/SG/N/1/SEN/1  
1er novembre 1996

(96-4597)

---

Comité des sauvegardes

Original: français

NOTIFICATION DES LOIS, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES  
ADMINISTRATIVES RELATIVES AUX MESURES  
DE SAUVEGARDE

SENEGAL

La Mission permanente du Sénégal a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 21 octobre 1996.

---

La République du Sénégal souhaite informer le Comité que l'embryon de législation nationale dont elle dispose en matière de sauvegardes est en cours de modification et sera notifiée dès qu'elle aura été adoptée.